

Leudelange, le 16 janvier 2025
réf. 25/0053/MT

AVIS DE PUBLICATION

Renouvellement de l'autorisation EAU-AUT-22-0584-R25 concernant la réalisation d'un forage de reconnaissance en vue d'un prélèvement d'eau souterraine aux fins d'abreuvement à Leudelange

Conformément à l'article 24, al. 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'autorisation EAU-AUT-22-0584-R25 demandée par Monsieur Jeff FEIPEL concernant la réalisation d'un forage de reconnaissance en vue d'un prélèvement d'eau souterraine aux fins d'abreuvement à Leudelange est ouverte à l'inspection du public du 17 janvier 2025 au 25 février 2025 inclus en la mairie de la Commune de Leudelange.



Le Collège des bourgmestre et échevins,
Lou LINSTER
Vanessa BALDASSARRI
Jean-Pierre ROEMEN